

## Présentation

En bref...

**Durée :**  
année(s)

**Crédits ECTS :**

**Niveau d'études :**

L'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) d'Aquitaine a ouvert à la rentrée 2013. Elle fonctionne en partenariat avec les universités de l'académie de Bordeaux : Université Bordeaux Montaigne, Université de Pau et des Pays de l'Adour et Université de Bordeaux.

Cette nouvelle école et les universités partenaires forment des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement dans le cadre du master, mention Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la formation (MEEF).

Pour préparer leur projet de concours de l'enseignement dès la licence, les étudiants de L2 et L3 (boursiers) ont la possibilité de signer un contrat Emploi d'Avenir Professeur (EAP), en accompagnement avec l'ESPE(dossier de candidature à déposer auprès de leurUFR).

Le master MEEF comprend quatre mentions :

- mention MEEF premier degré : professeur des écoles (PE)
- mention MEEF second degré : professeur en lycée et collège d'enseignement général (PLC), professeur en lycée technologique (PLT), professeur en lycée professionnel (PLP)
- mention MEEF encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation (CPE)
- mention MEEF pratiques et ingénierie de la formation (PIF) : besoins éducatifs particuliers

**L'Université Bordeaux Montaigne assure la préparation au master, mention MEEF second degré PLC (CAPES) dans les disciplines suivantes :**

- allemand (UFR Langues et civilisations)
- anglais (UFR Langues et civilisations)
- arts plastiques (UFR Humanités)
- éducation musicale et chant choral (UFR Humanités)
- espagnol (UFR Langues et civilisations)
- histoire-géographie (UFR Humanités-UFR STC)
- italien (UFR Langues et civilisations)

- lettres, option classique et option moderne (UFR Humanités)
- philosophie (en M2 uniquement, en M1 préparation intégrée dans le master recherche) (UFR Humanités)

**La première année de master (MEEF 1) prépare au concours du CAPES** en articulant une formation académique de haut niveau (contenus disciplinaires et initiation à la recherche) avec une formation au métier d'enseignant (didactique des disciplines, stages en établissements scolaires). Cette formation associe étroitement des universitaires (spécialistes disciplinaires et didacticiens) et des praticiens (IPR, formateurs, tuteurs enseignants des lycées et collèges de l'académie). La seconde année de ce master (ou MEEF 2) ouvrira à la rentrée 2014. *Attention ! L'inscription en MEEF 1 est indépendante de l'inscription au concours national du CAPES.*

*L'inscription au concours national du CAPES est à effectuer sur le site du ministère.*

Les écrits du CAPES ont lieu durant le deuxième semestre du M1 (avril) et les oraux en juin/juillet.

**Les étudiants titulaires du MEEF 1 et admis au CAPES devront s'inscrire en MEEF 2.** Ils auront durant l'année de MEEF 2 le statut de professeur-stagiaire, rémunéré à temps plein pour un demi-service d'enseignement en lycée ou collège. Ils suivront en alternance une formation disciplinaire et épistémologique, didactique et pédagogique.

La validation du MEEF 2 vaudra titularisation dans la fonction publique.

Pour les étudiants déjà titulaires d'un M1 ou d'un master et désirant préparer le CAPES, l'université propose une préparation spécifique intitulée « Année spéciale CAPES ».

## **SCHÉMA DES ÉTUDES**

### Objectifs

Cette formation vise à préparer à la fois aux épreuves écrites et orales du concours CAPES externe, et à valider un diplôme de master tout en construisant les compétences professionnelles décrites sur le site du Ministère de l'Education Nationale.

**Le Master 1 MEEF PLC CAPES Philosophie n'est pas ouvert. La préparation au CAPES de philosophie est intégrée dans le Master 1ère année "Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société".**

La préparation au concours du Capes de Philosophie s'effectue à l'Université Bordeaux Montaigne dans le cadre de la première année du Master Recherche (Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société). Les étudiants approfondissent leurs connaissances dans la discipline et s'initient à la recherche en

suyvant sept séminaires qui couvrent les principaux domaines de la philosophie.

Premier semestre :

- Histoire de la philosophie moderne et contemporaine
- Philosophie des sciences (logique, langage, sciences de la nature)
- Société et État (éthique, droit, politique)
- Esthétique

Deuxième semestre :

- Métaphysique, herméneutique, philosophie de la religion
- Histoire de la philosophie ancienne
- Philosophie des sciences humaines

La rédaction d'un « Rapport d'étape » d'une quinzaine de pages, soutenu à la fin du second semestre, a pour but de permettre à l'étudiant de mener une réflexion approfondie et de construire une problématique sur un sujet de son choix.

À cette formation fondamentale s'adjoint une préparation spécifique au concours du Capes (hors-ECTS). Les étudiants s'entraînent aux deux épreuves écrites (une dissertation et un commentaire) en faisant une douzaine de devoirs sur table dans l'année. En vue de l'oral, des séances de « leçons » sont organisées (première épreuve) et un enseignement intitulé « Analyse d'une séance de cours » (deuxième épreuve) est dispensé au second semestre.

Enfin, les étudiants qui le souhaitent se voient offrir par l'ESPE et le Rectorat la possibilité de faire un stage d'observation de pratique éducative. Il s'agit concrètement d'observer un Professeur du Secondaire pendant une dizaine de jours au mois de septembre et pendant deux semaines au début du mois de janvier. Dans un deuxième temps, un « retour » sur cette expérience est prévu, pendant deux séances de 3 heures organisées à l'ESPE au second semestre.

À l'issue de cette année de préparation, les étudiants qui ont validé leur M1 et qui sont admis au concours du Capes passent en M2 MEEF (à partir de la rentrée de l'année 2014-2015). Ceux qui ont réussi le concours sans valider leur année peuvent demander un report de stage d'un an pour repasser le M1. Les étudiants qui ne sont pas admis au concours du Capes mais qui ont validé leur M1 peuvent passer en M2 Recherche.

## **Les + de la formation**

---

Les étudiants doivent s'inscrire par eux-mêmes au concours du CAPES. Les inscriptions débutent en principe en septembre de l'année en cours. Pour les modalités d'organisation du concours, voir le site du Ministère de l'Education Nationale, les sujets d'admissibilité et d'admission, les rapports des concours des années précédentes.

## Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)

---

### Contenu de la formation

---

- Établissements impliqués : Université Bordeaux Montaigne et ESPE d'Aquitaine.
- Responsable du Parcours pour l'UE « Renforcement disciplinaire général » : Emmanuel Bermon ; Responsable ESPE : Christophe Miqueu ; Responsable Institution scolaire : Jean-Michel Lespade.
- Mise en place effective (sites) : Université Bordeaux Montaigne ; ESPE d'Aquitaine.

### Contrôle des connaissances

---

\* Périodes d'examens :

- Une session unique d'examens est organisée par semestre.

- L'évaluation se fait en contrôle continu, sauf pour l'UE disciplinaire dans laquelle est prévu un examen oral en fin de semestre.

\* Clauses valables pour toutes les sessions :

Les écrits terminaux sont rédigés sur des copies respectant l'anonymat.

Toute absence à l'examen est sanctionnée par un zéro, que cette absence soit ou non justifiée.

L'étudiant est considéré comme absent s'il se présente avec un retard supérieur à 15 minutes après le début de l'épreuve.

Les heures et les lieux pour consulter les copies seront affichés sur les panneaux lors des résultats des examens.

Dans tous les cas, la forme des épreuves est décidée par l'enseignant titulaire, sous réserve des consignes données dans les modalités de contrôle des connaissances.

\* Règles de validation

**1) Validation des unités d'enseignements** : Chaque unité d'enseignements est définitivement acquise lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent affectées de leur coefficient est égale au moins à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire

**2) Validation des semestres** : Chaque semestre est validé lorsque la moyenne des notes des unités d'enseignements qui la composent affectées de leur coefficient est égale au moins à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

**3) Validation de l'année** : il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10/20 à l'ensemble des deux semestres. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

## Admission / Recrutement

---

**Le Master 1 MEEF PLC CAPES Philosophie n'est pas ouvert. La préparation au CAPES de philosophie est intégrée dans le Master 1ère année "Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société" (voir dates et procédures sur la page de ce master)**

**Sont admis à s'inscrire de droit en Master 1 recherche :**

Les étudiants titulaires d'une licence de Philosophie de l'Université Bordeaux Montaigne

**Doivent constituer un dossier de candidature (validation d'acquis sur titres) :**

- \* Les étudiants de Bordeaux Montaigne avec changement de filière
- \* Les étudiants de Bordeaux Montaigne inscrits avant 2003-2004
- \* Les étudiants d'une autre université française
- \* Les étudiants diplômés (avec homologation par l'Etat niveau 2) d'un établissement français d'enseignement supérieur
- \* Les étudiants européens titulaires d'un diplôme étranger

**Pour une validation d'acquis professionnels ou des acquis de l'expérience :**

S'adresser au Pôle Adultes en Reprise d'Etudes (PARE)

**EN MASTER 2 :**

- \* **Doivent s'inscrire :** Les lauréats du CAPES ou de l'Agrégation de Philosophie 2015 nommés dans l'Académie de Bordeaux et titulaires du M1 MEEF de Lettres ou d'un master 1 ou d'un master complet (statut fonctionnaires stagiaires)

**Dossier Apoflux à télécharger sur le site de l'ESPE d'Aquitaine et à remettre à l'Université Bordeaux Montaigne : du 17 juillet au 31 août 2015 : [www.espe-aquitaine.fr](http://www.espe-aquitaine.fr)**

- \* Cas des étudiants titulaires du Master 1 recherche et non reçus au CAPES (deux *possibilités*) :

- 1 L'étudiant souhaite se représenter au CAPES : inscription en Année Spéciale CAPES : se réinscrire
- 2 L'étudiant ne souhaite plus devenir enseignant : réorientation vers une autre formation

**Attention ! Pour les M2 MEEF fonctionnaires stagiaires :**

**Réunion de rentrée (accueil par Monsieur le Recteur) le mardi 25 août 2015 à 9h30 à l'Université Bordeaux Montaigne (amphi 700) et début des cours le 3 septembre 2015.**

**INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES à l'Université Bordeaux Montaigne : Après avis favorable de l'UFR sur Apoflux, les fonctionnaires stagiaires doivent procéder à leur inscription administrative en ligne avec dépôt du dossier à la Direction de la Scolarité au plus tard le 20 septembre 2015.**

*Les étudiants ressortissants d'un pays hors Union Européenne ne peuvent pas s'inscrire dans un master MEEF et au concours du CAPES.*

## **Poursuite d'études**

---

Une fois obtenue l'année de M2 MEEF, les étudiants sont destinés à enseigner la philosophie en classe de Terminale. Ils peuvent poursuivre leurs études en demandant à s'inscrire en Thèse. Leur admission, comme celle de tous les autres candidats, est décidée par l'École doctorale compétente, après avis du directeur sollicité. Par ailleurs, ils peuvent préparer le concours de l'Agrégation selon des modalités qui sont à définir avec le Recteur et le chef d'Établissement dont ils dépendent.

## **Passerelles et ré-orientation**

---

Bien que le MEEF soit un parcours professionnalisant, les titulaires de ce diplôme peuvent tenter de se réorienter, s'ils le souhaitent, vers d'autres secteurs d'activités. Les compétences fondamentales qu'ils ont acquises, notamment dans le domaine de l'expression théorique (écrite et orale), sont aussi celles qui sont exigées par tous les concours de la fonction publique, nationale ou territoriale.

De façon générale, on trouve des philosophes de formation dans de nombreux domaines (journalisme, politique, administration, culture, monde de l'entreprise ...).

## Programme

---

### - Semestre 3 Master 2 MEEF Philosophie

---

- Semestre 3 Master 2 MEEF Philosophie  
(plugin.odf:PLUGINS\_ODF\_COURSE\_LIST\_TYPE\_MANDATORY)

· M3FPU1 - Contexte du métier

- Contexte du métier

(plugin.odf:PLUGINS\_ODF\_COURSE\_LIST\_TYPE\_MANDATORY)

· M3FP1M1 - Etre acteur du service public d'éducation

· M3FP1M2 - Connaître l'élève et les processus  
d'apprentissage

· M3FPU2 - Langue vivante

· M3FPU4 - Renforcement disciplinaire

- Renforcement disciplinaire

(plugin.odf:PLUGINS\_ODF\_COURSE\_LIST\_TYPE\_MANDATORY)

· M3FP4M2 - Méthodologie de la recherche en philosophie

· M3FP4X1 - Séminaire de recherche (au choix)

- Séminaire de recherche

(plugin.odf:PLUGINS\_ODF\_COURSE\_LIST\_TYPE\_CHOICE: 1 plugin.odf:PLUGINS\_ODF\_COU

· M3FP4M11 - Histoire de la philosophie moderne et  
contemporaine

· M3FP4M12 - Philosophie de la connaissance

· M3FP4M13 - Philosophie morale

· M3FP4M14 - Esthétique

· M3FPU5 - Mise en situation professionnelle

### - Semestre 4 Master 2 MEEF Philosophie

---

- Semestre 4 Master 2 MEEF Philosophie  
(plugin.odf:PLUGINS\_ODF\_COURSE\_LIST\_TYPE\_MANDATORY)

· M4FPU1 - Contexte du métier

- Contexte du métier

(plugin.odf:PLUGINS\_ODF\_COURSE\_LIST\_TYPE\_MANDATORY)

· M4FP1M1 - Etre acteur du service public d'éducation

· M4FP1M2 - Connaître l'élève et les processus  
d'apprentissage

· M4FPU2 - Langue vivante

· M4FPU3 - Didactique

· M4FPU4 - Recherche

- Recherche

(plugin.odf:PLUGINS\_ODF\_COURSE\_LIST\_TYPE\_MANDATORY)

· M4FP4M2 - Méthodes de la recherche en philosophie

- M4FP4X1 - Séminaire de recherche (au choix)
  - Séminaire de recherche (au choix)  
(plugin.odf:PLUGINS\_ODF\_COURSE\_LIST\_TYPE\_CHOICE: 1 plugin.odf:PLUGINS\_ODF\_COU
  - M4FP4M11 - Métaphysique, herméneutique, philosophie religion
  - M4FP4M12 - Histoire de la philosophie ancienne
  - M4FP4M13 - Philosophie des sciences humaines
  
- M4FPU5 - Mise en situation professionnelle